Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1940)**

Heft 17

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

66e année 24 août 1940 N° 17

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur ; A. de Kalbermatten, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :
20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Fermage des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer.

SOMMAIRE : *La combustion du bois dans les installations de chauffages centraux* (suite et fin), par M. le professeur P. Schläpfer et M. le Dr O. Stadler. — *Sur quelques questions qui se posent à l'ingénieur par suite de la pénurie croissante de matières premières.* — Divers : *Comparaison des frais d'exploitation des camions actionnés à l'électricité, à l'essence et à l'huile lourde.* — *Cours de soudure électrique à Baden.* — Bibliographie. — Service de placement. — Documentation.

La combustion du bois dans les installations de chauffages centraux

par M. le professeur P. SCHLÄPFER et M. le Dr O. STADLER.

(Suite et fin)[1].

B. Les chaudières de chauffages centraux.

(Suite.)

c) *Chaudières à feu renversé (principe suédois).*

Ce type de chaudières constitue l'intermédiaire entre les types précédents et ceux qui sont équipés d'un générateur à gaz de bois. Il s'agit ici en somme d'une combustion avec un gazogène construit à l'intérieur même de la chaudière et non à côté. Dans la première étape, l'air de combustion est introduit par la partie médiane de la grille, ainsi qu'on le voit dans la figure 12.

Les gaz se dégagent alors sur les côtés de la grille et passent dans le foyer qui se trouve au-dessous. L'air secondaire, réchauffé, y arrive et termine la combustion. L'air primaire traverse donc la grille deux fois : une fois de bas en haut, s'écoule alors dans les couches inférieures du bois, dans la trémie de chargement, et se dirige ensuite latéralement comme gaz de combustion qui passe au travers de la grille de haut en bas. Les gaz de combustion chauds s'échappent alors par les carneaux de la chaudière dans la cheminée. Par cette disposition, le bois n'entre en ignition qu'une fois parvenu dans la partie inférieure de la trémie et les gaz qui se dégagent dans la partie supérieure doivent descendre dans la zone d'incandescence où ils se décomposent et peuvent ensuite brûler avec l'air secondaire.

On peut également obtenir ainsi une puissance régulière ;

[1] Communication du *Laboratoire fédéral d'essai des matériaux*. Texte et clichés empruntés à la revue *Heizung und Lüftung*. Voir *Bulletin technique* des 13 et 27 juillet 1940.

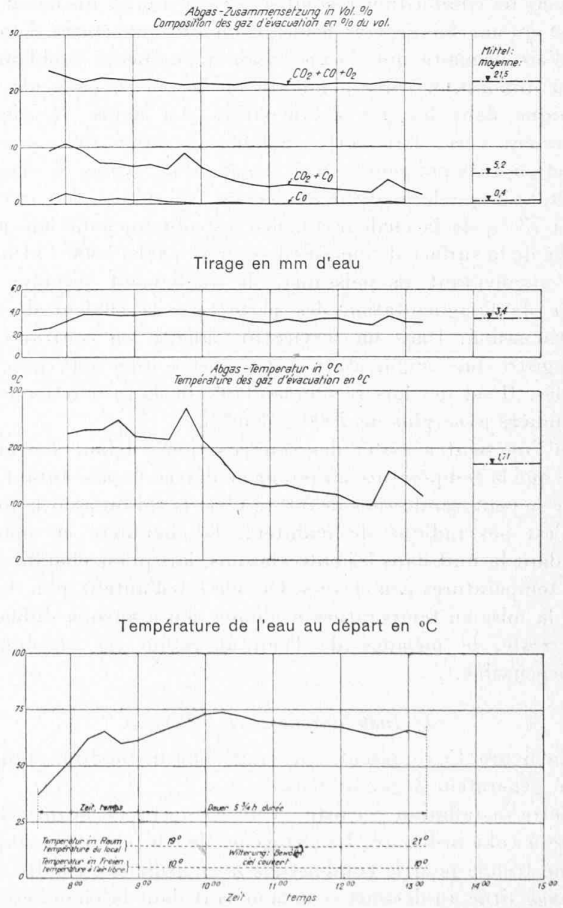

Fg. 13. — Variations observées au cours de l'essai d'une chaudière à feu renversé subies par la température de l'eau au départ, la température et la composition des gaz d'évacuation.